

Concours section : AGREGATION EXTERNE ECO.GE.OPT. MARKETING

Epreuve matière : ECONOMIE

N° Anonymat : A000098611

Nombre de pages : 24

18 / 20

Concours

E A E

Section/Option

8 0 1 0 C

Epreuve

1 0 2

Matière

0 4 7 3

Le chômage est-il contrôlable ?

Le 18 janvier 2016, le président de la République F. Hollande a annoncé devant le Conseil Économique social et environnemental un « plan d'urgence » pour l'emploi, dont la mesure phare consiste à débloquer deux milliards d'euros à la formation de 500.000 chômeurs. Le taux de chômage en France atteint en effet un niveau préoccupant : 10,2 % en France métropolitaine selon les derniers chiffres de l'INSEE. La volonté affirmée et répétée du président d'"inverser la courbe du chômage" laisse entendre une possibilité et une nécessité de contrôler le chômage en France.

Nous pouvons définir le chômage selon le

Bureau International du Travail (BIT) comme "la situation sur le marché du travail caractérisée par l'absence d'emploi, la recherche active d'emploi et la disponibilité pour occuper un emploi" pour une personne en âge de travailler (plus de 15 ans), comme l'indique le document 4. Cette définition diffère de celle donnée par le Ministère du Travail et l'Observatoire de l'Emploi, qui considèrent uniquement la démarche administrative des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A, pour caractériser le chômage au sens strict. Toutefois, est pris en compte par le Ministère cinq catégories de demandeurs d'emploi, pour une approche plus large du "halo du chômage" (Freyssinet). Ainsi, en dénombrant les DEFM, les pouvoirs publics surveillent l'évolution du chômage, dans l'objectif final de le faire baisser. Le taux de chômage désigne le ratio entre la population active inoccupée et la population active totale. Contrôler ce taux signifierait avoir la capacité d'agir les valeurs au numérateur et au dénominateur par le biais d'actions conjoncturelles et structurelles, notamment par des politiques de l'emploi.

L'histoire des idées économiques suit de nombreux débats théoriques sur les causes du chômage. L'analyse néoclassique considère le marché du travail comme un marché "comme un autre", où les travailleurs (offre de travail) réalisent un arbitrage entre la consommation et le loisir, et les firmes (demande de travail) égalisent la productivité marginale du travail avec le salaire réel. Dans ce contexte, tout individu souhaitant travailler pourra le faire au taux de salaire d'équilibre de l'économie : le chômage est uniquement volontaire. Bien entendu, cette conception du chômage n'est possible que lorsque le marché du travail ne souffre d'aucune rigidité : cela amène Pigou à critiquer dès les années 1930 le salaire minimum, les allocations chômage et l'action des syndicats. L'analyse keynésienne (1936) se distingue par la mise en évidence d'un chômage involontaire. Keynes, se séparant du postulat classique (Document 7), considère que les travailleurs n'ont pas le pouvoir de fixer leur salaire : seuls les entrepreneurs le peuvent. Keynes part de l'équilibre du marché de la monnaie, où il en déduit le taux

L'intérêt équilibrant l'offre de monnaie et la demande de monnaie. Ce taux d'intérêt détermine le niveau d'investissement d'équilibre via l'efficacité marginale du capital. L'investissement est lui-même une composante entrant dans la détermination de la demande effective (établie en égalisant l'offre et la demande anticipées par les entrepreneurs). Cette demande effective détermine le niveau d'emploi d'équilibre, par ajustement du côté court entre l'offre et la demande de travail. Ce niveau d'emploi d'équilibre est alors sous-optimal, au inférieure au niveau prévalant si les travailleurs pourraient fixer leur salaire : le chômage est bien involontaire. Malinvaud, dans les années 1970, présente dans une théorie dite "du déséquilibre" (ou des équilibres à prix fixes), une synthèse de l'analyse classique et de l'analyse keynésienne, en distinguant le chômage classique (où l'offre de biens et services est supérieure à la demande, et où l'offre de travail est inférieure à la demande) du chômage keynésien (où l'offre est supérieure à la demande sur les deux marchés). Il en déduit alors des recommandations différentes suivant les deux cas : baisser les salaires

Concours section : AGREGATION EXTERNE ECO.GE.OPT. MARKETING

Epreuve matière : ECONOMIE

N° Anonymat : A000098611

Nombre de pages : 24

18 / 20

Concours

E A E

Section/Option

8 0 1 0 C

Epreuve

1 0 2

Matière

0 4 7 3

pour braver le chômage classique, ou faire une relance par la demande en menant une politique budgétaire expansive, pour faire braver le chômage keynésien.

Cette distinction entre les deux types de chômage nous amène alors à nous demander ce qui signifie précisément de "contrôler" le chômage. Chômage keynésien et chômage classique sont-ils contrôlables de la même manière ? Mais plus largement, est-il possible, d'un point de vue positif, de contrôler le chômage ?

Cette dimension positive nous amène à nous questionner la capacité pour les pouvoirs publics de le faire, mais aussi les limites de l'action politique. En outre, une dimension normative doit également être prise en compte. Est-ce souhaitable de contrôler le chômage ? Cette question est légitime, étant donné l'histoire récente des faits économiques :

les décideurs ont dans un premier temps cru qu'il

Était possible de piloter finement le chômage, dans les années 1960, avant de se rendre compte de la difficulté à priori la faire dans les années 1970, après les chocs pétroliers. Cette difficulté de contrôle amènera même F. Mitterand à déclarer cette phrase célèbre : "En matière d'emploi, on a tout essayé." Pourtant, les politiques de l'emploi continuent de perdurer, les accords de négociations collectives continuent d'être signés. Le récent projet de loi sur le travail, présenté devant les parlementaires le 24 mars prochain, ne va cependant pas dans le sens d'un "contrôle" du chômage mais plutôt d'une réforme du marché du travail. Il faut alors se demander si le contrôle du chômage est encore d'actualité, ou si l'on veut agir en amont, sur les dysfonctionnements du marché du travail, pour aboutir à une baisse du chômage. Dès lors, au vu de ces dimensions positive et normative :

Est-il possible et souhaitable de contrôler
le chômage ?

Nous venons dans un premier temps que, dans une approche positive, il apparaît possible mais néanmoins difficile de contrôler le chômage (I). Nous étudions ensuite, dans une optique normative, pourquoi le chômage n'est pas une variable à contrôler et qu'il est préférable de réformer le marché du travail (II).

*

*

*

I - Dans une approche positive, il apparaît possible mais difficile de contrôler le chômage

Dans cette première partie, nous verrons qu'il est possible de contrôler le taux de chômage autant par des actions conjoncturelles et structurelles (A), mais qu'il est cependant difficile de le faire en pratique (B).

A - Il est possible en théorie de contrôler le taux de chômage

Tout d'abord, nous pouvons montrer qu'une action conjoncturelle permet d'agir sur le taux de chômage dans l'économie. Le modèle IS-LM, théorisé par Hicks (1937) et popularisé entre autres par Hansen, offre un cadre de réflexion intéressant. En effet, dans une économie où les prix sont fixes, et où l'ajustement se fait par les quantités, le niveau d'activité d'équilibre y^* et le niveau du taux d'intérêt d'équilibre r^* se réalisent en croisant la courbe IS (décroissante dans le plan (y, r)) représentant l'équilibre sur le marché des biens et services,

Concours section : AGREGATION EXTERNE ECO.GE.OPT. MARKETING

Epreuve matière : ECONOMIE

N° Anonymat : A000098611

Nombre de pages : 24

18 / 20

Concours

E A E

Section/Option

8 0 1 0 C

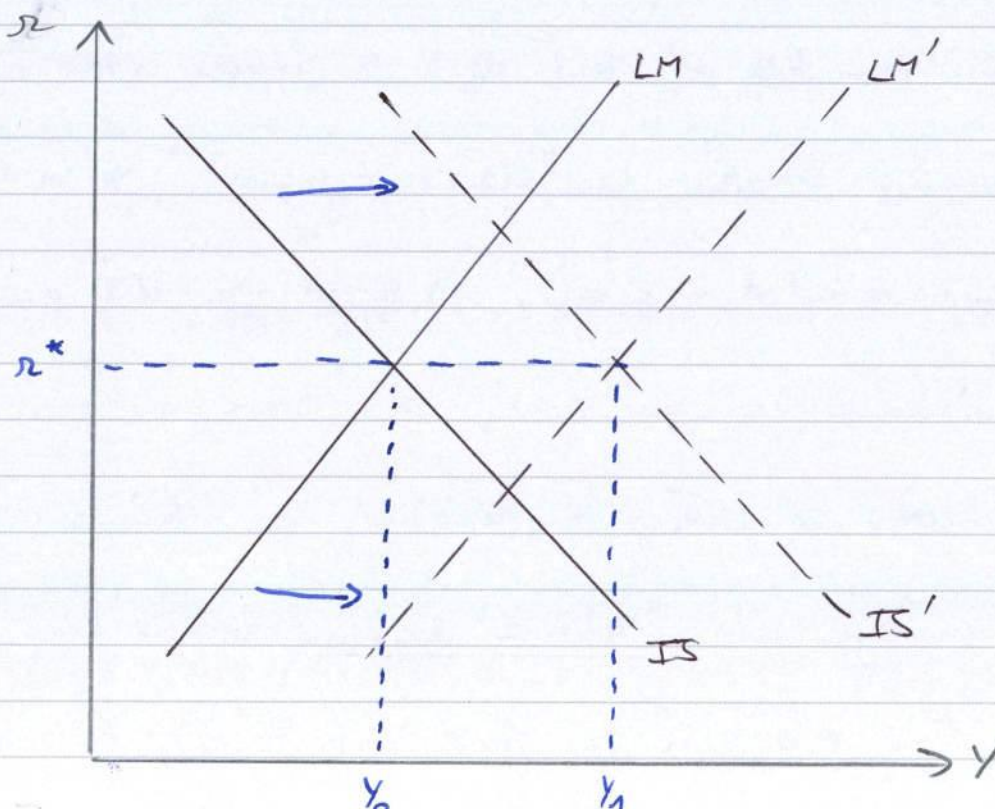
Epreuve

1 0 2

Matière

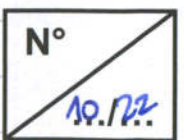
0 4 7 3

et la courbe LM (croissante) représentant l'équilibre sur le marché de la monnaie. Si le gouvernement peut mettre en place un "policy mix", autrement dit dans ce cas une politique budgétaire et une politique monétaire simultanément expansives, alors le niveau d'activité augmentera en supprimant l'effet d'éviction d'une politique budgétaire expansive seule, sans modifier le taux d'intérêt d'équilibre, comme le montre le graphique suivant :

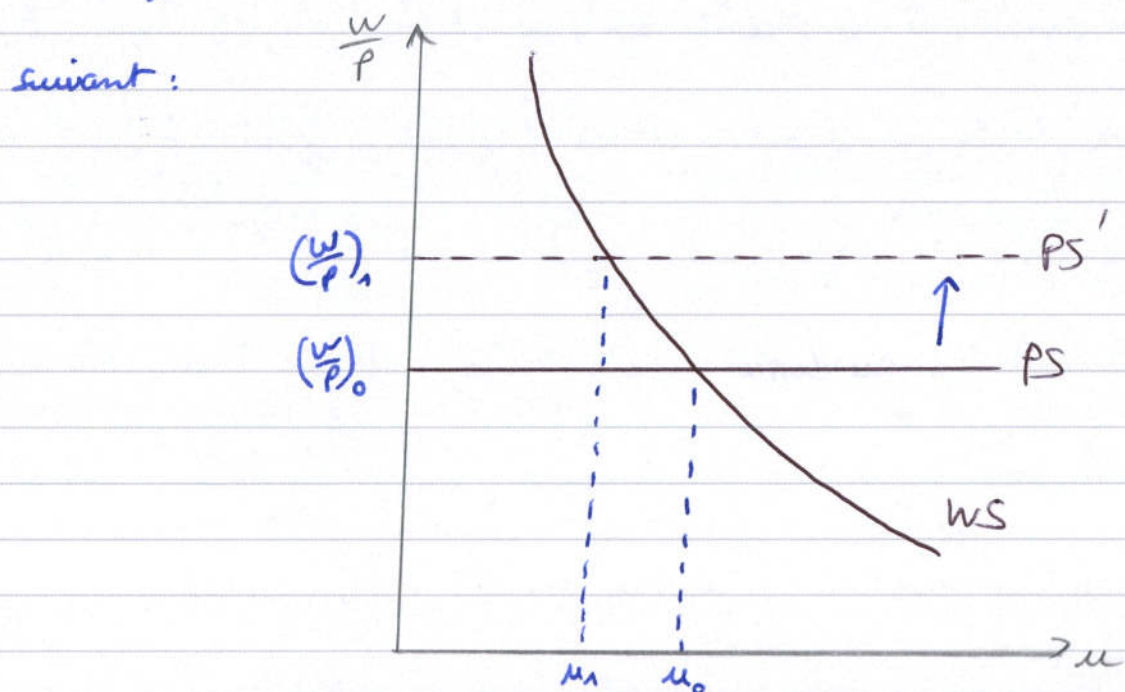


Ainsi comme l'indique le graphique, le niveau d'activité augmente, passant de Y_0 à Y_1 .

De plus, il existait une relation de court terme entre le niveau d'inflation et le taux de chômage. Cette relation, prenant initialement de Phillips (1958) qui mettait en évidence une relation empirique décroissante entre les salaires et le taux de chômage, est due à Slow et Samuelson. Les auteurs montrent que la variation du niveau des prix provient de la différence entre la variation des salaires et la variation de la productivité du travail. La "courbe de Phillips" montrant donc une relation décroissante entre inflation et chômage, a connu une forte popularité dans les années 1960 : en effet, en plus de constituer le "chaînon manquant" de la théorie keynésienne (qui raisonnait à prix fixes), elle offrait un outil puissant aux décideurs publics qui avaient alors trouvé le moyen de piloter, de contrôler le chômage en réalisant un arbitrage entre inflation et chômage. Un "ratio de sacrifice" donnait alors le "prix" en terme d'inflation pour faire baisser de 1% le taux de chômage.



Par ailleurs, en théorie, le chômage peut également être "contrôlé" par le biais de l'action structurelle. Le modèle "WS-PS" de Layard, Nickell et Jackman (1991) représente une relation décroissante entre le salaire réel et le taux de chômage (WS) (plus le chômage augmente, plus les prétentions salariales diminuent) et une relation horizontale représentant la fixation du prix des biens en appliquant notamment un taux de marge au salaire (ce taux peut également inclure une composante d'allocation chômage). Si le gouvernement décide par exemple de diminuer le montant des allocations chômage, la droite PS ("price setting") se déplacera alors vers le haut dans le plan (chômage, salaire réel), diminuant le taux de chômage et augmentant le salaire réel, comme l'indique le graphique suivant :



Ainsi comme l'indique le graphique, il serait possible de contrôler le chômage en agissant sur les paramètres structurels tel que le taux de marge des entreprises ou les allocations chômage.

Cependant, nous allons voir que si en théorie le contrôle du chômage est possible, en réalité de nombreuses difficultés se posent pour contrôler cette variable.

B. En réalité il est difficile de contrôler le chômage

Il faut en premier lieu mentionner le fait que l'action conjoncturelle via le "policy mix" présenté précédemment reste impossible à mettre en œuvre. En effet, les Banques centrales étant indépendantes, elles ne se préoccupent avant tout que du contrôle de la stabilité des prix et non du chômage. En outre, le Pacte de Stabilité et de Croissance (1997) interdit les déficits conjoncturels supérieurs à 3% ^{du PIB} (la France est encore actuellement au dessus de cette borne) et le Traité sur la Stabilité, la Croissance et la Gouvernance (2012) implique de limiter le déficit structurel à 0,5% du PIB. En outre,

Concours section : AGREGATION EXTERNE ECO.GE.OPT. MARKETING

Epreuve matière : ECONOMIE

N° Anonymat : A000098611

Nombre de pages : 24

18 / 20

Concours

E A E

Section/Option

8 0 1 0 C

Epreuve

1 0 2

Matière

0 4 7 3

Contrôler le chômage impliquerait selon l'analyse de Friedman (1968) de contrôler le chômage naturel (document 8) qui est la somme du chômage frictionnel (l'individu est temporairement au chômage parce qu'il quitte son emploi pour un autre), du chômage volontaire et du chômage structurel (chômage résultant des dysfonctionnements du marché du travail, inadéquation entre offre et demande). Il apparaît alors délicat de piloter simultanément ces trois composantes aux origines distinctes.

Par ailleurs, contrôler le chômage est difficile à cause de rigidités, nominales et réelles, sur le marché du travail.

De façon schématisée, les rigidités nominales empêchant les variations de variables nominales (telles que les prix) d'avoir un impact sur le chômage, alors que les rigidités réelles concernent

Les variables réelles, telles que le salaire minimum ou les allocations chômage. Les rigidités sont notamment expliquées par la théorie des contrats implicites de Agarwala, Bailey et Gordon (1974-1975) qui montrent que dans un monde où il existe deux états de la nature (un "bon" et un "mauvais" état), les entreprises offrent aux salariés une assurance implicite en offrant un salaire moyen plus élevé, les salariés étant aveux au risque et l'entreprise neutre au risque. De ce salaire d'équilibre trop élevé découle du chômage involontaire. Par ailleurs, Liebenstein (1957) ou encore Yellen (1984) montrent que le salaire d'équilibre peut être plus élevé que le salaire optimal du fait de la rémunération au salaire par unité d'effort (théorie du salaire d'effort). Il est alors difficile de contrôler le chômage pour les pouvoirs publics sachant ces rigidités qui empêchent l'ajustement walrasien de s'effectuer.

Ainsi, en arrivant à la fin de cette première partie, il nous semble difficile (bien que théoriquement faisable sous certaines hypothèses fortes) de contrôler le chômage.

Il apparaît alors que le contrôle du chômage dans une optique normative, n'est probablement pas la meilleure solution pour le décideur qui souhaite diminuer le taux de chômage. Il faut alors préférer une action en amont sur le marché du travail, qui aboutirait alors à la baisse attendue du chômage.

*

*

*

II - Dans une approche normative, le chômage n'est pas la variable macroéconomique à contrôler : il faut agir en amont

Dans cette seconde partie, nous montrerons tout d'abord pourquoi il est vain, voire contreproductif, de vouloir contrôler le chômage (A). Ensuite, nous terminerons en proposant des leviers d'action pour agir en amont sur le marché du travail plutôt que de contrôler le chômage (B).

A - Contrôler le chômage est vain, voire contreproductif

Contrôler le chômage est vain car cette variable connaît une dynamique autoentretenue : Blanchard et Summers (1982) ont montré qu'il existait un phénomène "d'hystérèse" du chômage. Ce concept, emprunté à la physique, décrit la persistance d'un état alors même que les causes à cet état ont cessé. Appliqué au chômage, ce concept traduit l'idée que les personnes au chômage finissent, en

Concours section : AGREGATION EXTERNE ECO.GE.OPT. MARKETING

Epreuve matière : ECONOMIE

N° Anonymat : A000098611

Nombre de pages : 24

18 / 20

Concours

E A E

Section/Option

8 0 1 0 C

Epreuve

1 0 2

Matière

0 4 7 3

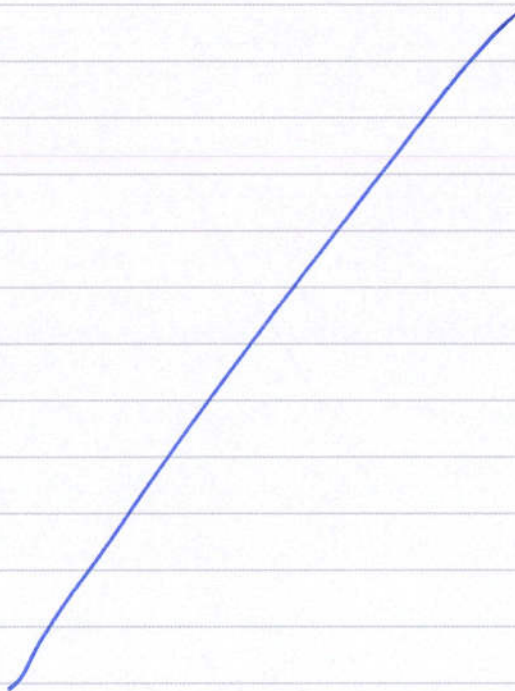
Cours du temps, par perdre leur capital humain et se découragent pour trouver un emploi. Ainsi, même si la conjoncture s'améliore, l'individu peut rester au chômage à cause de cette dynamique d'hystérèse. Il apparaît ainsi vain de vouloir agir sur la conjoncture économique pour faire baisser le chômage.

Par ailleurs, dans le cas de la France, comment vouloir prétendre contrôler le chômage alors que des forces inverses finissent par limiter le risque de chômage ? Calus et Carallo (2014) montrent (document 6) que la France se situe à la 3^e position des pays les plus protecteurs contre le risque de chômage, derrière l'Islande et la Norvège. En comparaison, l'Allemagne qui connaît actuellement un faible taux de chômage est beaucoup moins protectrice contre le risque de chômage. Bien sûr, corrélation n'est pas causalité, mais il

est raisonnable de penser qu'on ne peut, au moins, contrôler le chômage volontaire sans agir sur le lieu de la protection.

On peut ensuite contester l'efficacité des politiques d'emploi sur le taux de chômage. Le Document 5 présente l'impact des différentes mesures de politique d'emploi sur le taux de chômage. Il apparaît que l'impact est limité à un point de pourcentage du taux de chômage sur 4 ans. Le document est par ailleurs critiquable sur le choix de commencer l'axe des ordonnées à 9,0%, ce qui donne l'illusion d'optique d'un effet d'ampleur des différentes politiques menées.

Enfin, il peut être dangereux de vouloir contrôler le chômage d'un point de vue théorique, si l'on se place dans le cadre de la "Courbe de Phillips augmentée" de Friedman et Phelps (1969). En effet, supposons que les agents soient dotés d'anticipations adaptatives. Si le gouvernement décide de mener une politique monétaire expansive tout en annonçant une inflation basse, alors les agents vont modérer leurs revendications salariales et le chômage diminue, tout en augmentant



Handwritten blue ink scribble, possibly a signature or initials.

Concours section : AGREGATION EXTERNE ECO.GE.OPT. MARKETING

Epreuve matière : ECONOMIE

N° Anonymat : A000098611

Nombre de pages : 24

18 / 20

Concours

E A E

Section/Option

8 0 1 0 C

Epreuve

1 0 2

Matière

0 4 7 3

l'inflation. Mais dans un second temps, les agents se rendent compte que le gouvernement les a trompés, et demandera des salaires plus élevés (en nominal) pour compenser la perte de pouvoir d'achat. De ce fait, les entreprises devront licencier car elles ne peuvent supporter un salaire d'équilibre aussi élevé pour le volume d'emploi de première période. Finalement, le gouvernement qui souhaitait contrôler le chômage, n'a réussi qu'à augmenter l'inflation ce qui déstabilise l'économie. Dans cette optique, il est donc dangereux de vouloir contrôler l'inflation.

Ainsi, il faut trouver des mécanismes alternatifs au contrôle du chômage pour faire baisser ce dernier.

B. Agir en amont sur le marché du travail est
préférable au contrôle de l'inflation

D'un point de vue théorique tout d'abord, il est préférable d'agir directement sur les dysfonctionnements du marché du travail plutôt que de vouloir à tout prix contrôler le chômage, qui est in fine la conséquence d'un problème plutôt que le problème en lui-même. Lutter contre la dualité du marché du travail peut être une piste intéressante.

Cette dualité, selon Doeringer et Piore (1971) se caractérise par un marché primaire où les salaires sont bons, le chômage faible et les promotions constantes, alors que sur le marché secondaire, les salaires sont moins bons, le chômage plus élevé et les promotions peu nombreuses. L'OCDE (2012) présente des données qui vont dans ce sens (Document 3) : le taux de chômage de longue durée des jeunes et des non-qualifiés est plus élevé, et a plus augmenté que celui des autres groupes démographiques. Il apparaît alors intéressant de mettre en place davantage de dispositifs de formation pour les

non-qualifiés, et d'apprentissage pour les jeunes, afin de les faire passer du marché secondaire au marché primaire. En outre la formation améliorera le capital humain général des non-qualifiés, et spécifique des jeunes, dans une approche selon Becker (1964).

Pour ailleurs, aller davantage vers une logique de "flexibilité" à la demande semble être également une piste intéressante, comme le témoignent les documents 1 et 2

Selon l'OCDE, la protection des travailleurs réguliers contre les licenciements a globalement diminué, en particulier sur la durée du délai de préavis, sur la durée de période d'essai et l'indemnité de licenciement. La France, en outre, ouvre les droits avant et non pendant l'inscription auprès des organismes de placement, comme le fait par exemple l'Allemagne ou le Danemark. Nous pourrions ainsi modifier ce paramètre pour améliorer (à la marge, certes) le fonctionnement du marché du travail.

Conclusion

Il semble donc difficile de contrôler le chômage dans les faits, et non souhaitable au vu de l'analyse menée. Une

action en amont est préférable et moins hasardeuse pour diminuer le chômage. Cependant, se pose la question

d'un contrôle du chômage au niveau européen : mettre en place une assurance chômage au niveau européen ouvrirait la voie à une maîtrise plus coordonnée du chômage en zone euro, d'après une note récente du Conseil d'Analyse Économique.

*

*

*